



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE

SEANCE du 02/10/2026

DLB 2026/907

L'an deux mille vingt-six et le Vendredi 2 Octobre à 18h, les membres du Comité Syndical du SICTOM PEZENAS-AGDE se sont réunis en session ordinaire, à la Salle des Fêtes - 2 Avenue Abbé Sagnes - 34230 ADISSAN, sous la Présidence de Monsieur Aurélien LOPEZ LIGUORI, Président.

Date de la convocation : 23/09/2026

Affichage de la convocation : 23/09/2026

Etaient Présents :

Titulaires :

Laurent ABBES, Claude ALLINGRI, Jean AUGÉ, Mathieu BENEZECH, Claude BONAVIDA, Olivier BONNAUD, Alain BOSC, Joëlle BOURGHELLE, Stéphan BOYER, Laurent BRAULT, Virginie BURAISS TAIX, Gilde CALAS, Christian CASSAN, Robert CHASTANG, Nelly CHEVALET, Marc DI MARTINO, Jean-Marc DOMINGUEZ, Christian DREYER, Valérie DUPONT, Martial ESPARZA, Michel FARENC, Philippe FAURE, Anne-Marie FERRANDEZ, Christian GARDET, Fabrice GARNIER, Bertrand GELLY, Nicolas GHORRA, Georges GRIMAUD, Didier GROUSELLE, Blandine LAIRD, Jean-Luc LAVERGNE, Caroline LEVANNIER, Gibert LIEHN, Aurélien LOPEZ-LIGUORI, Gérard MAILLE, Fabrice MAURRAS, Eric MILLAN, Vince NOUGUIER, Eric OULIEU, Christophe PASTOR, Jean-René PENAS, Christian PEREZ, Jacques PLANCON, Jean-Marc POLESEL, Lionel PUCHE, Jean-Luc PUEYO, Jean-Marie RIBES, Armand RIVIERE, Jean-Michel RUMEAU, Michel SANCHEZ, Olivier SANGO, Marie-Agnès SCHERRER, Marie-Aude SICARD, Jean-Luc TAURINES, Jean-Pierre THOMAS.

Suppléants :

Yohan SAVALLE, Pierre-Jean ROUGEOT, Patrick HOULES, Claude ARNAL, Thomas PEIXOTO, Philippe LEJEUNE, Jean-Claude HADJIFRAN, Nathalie ROLLAND.

Absents :

Représentés par un suppléant :

Sonia ADRIAN, Jean BLANQUEFORT, Jean-Philippe CABASSUT, Vincent GAUDY, Emmanuelle MENARD, Romain OLACIA, Daniel RENAUD, Régine ROSENFELD.

Excusés :

Gérard ABELLA, Nathalie AMOYEL, Philippe AUDOUI, Marie BALLESTERO, Cyril BARO, Gabrielle BLACHE, Pascale BONNARD, André BOUDET, Jean-Louis CALVET, Francis CASTAN, Laurent COMBES, Philippe ENJERLIC, Pascal FICHAUX, Sonia FRANCOUAL, Julie GARCIN SAUDO, Jean-Baptiste GELLY, Robert GELY, Frédéric GUARNIERI, Jean-Luc GUIRAO, Evelyne GUY, Martine HERBAUT, Philippe LAPANOUSE, Christophe LLOP, Georges LOPEZ, Michel LOUP, Patrick MARTINEZ, Sylvie MILHAU, Jacques MONCOUYOUX, Bernard MONTAGUD, Cécile MOREAU, Christiane MOTHES, Olivier NOFRE, Olivier PALANQUE, Christophe PARGOIRE, Stéphane PEPIN-BONET, Gilles POLOP-FAN, Olivier ROQUE, Jean-Pascal RUVIRA, Jean-Louis THERON, Jean-Michel ULMER, Nicole VICENTE.

Secrétaire de séance :

Gibert LIEHN

Objet : Avenant n°1 au BEA « Les Roches Bleues » pour le déconditionneur

La SPL OEKOMED a organisé pour le compte du SICTOM une procédure d'appel à manifestation d'intérêt en vue de sélectionner le projet privé le plus adapté à la réalisation, d'une part, d'une unité de méthanisation sur le site VALOHE et d'autre part, d'une unité de déconditionnement et d'hygiénisation sur une emprise foncière du site des « Carrières des Roches Bleues ».

Cet appel à manifestation d'intérêt avait ainsi pour objet :

- La mise à disposition par le biais de conventions constitutives de droits réels, de l'emprise foncière VALOHE et de l'emprise des Carrières des Roches Bleues (parcelles en nature de terrain nu cadastrées section E n°822 et 830, sur la commune de Montblanc, comprenant une unité de traitement et de valorisation des déchets dite VALOHE pour la réalisation de l'unité de méthanisation, parcelle actuellement cadastrée section B n°2059, d'une superficie d'1 ha, au lieu-dit CARRIERE DES ROCHES BLEUES sur la commune de SAINT-THIBERY pour la réalisation d'une unité de déconditionnement),
- le développement et la réalisation d'un projet industriel privé de valorisation des déchets organiques,
- le versement en contrepartie, d'une redevance devant intégrer une part fixe et une part variable, indexée sur les résultats de l'exploitation à venir.

A l'issue de cette procédure, l'offre de projet présentée par le groupement CLER VERTS / BIOMETHAGRI 34 a été désignée lauréate en décembre 2024.

Dans un premier temps la société CLER VERTS a signé seule le BEA dit « LES ROCHES BLEUES » pour le projet de déconditionnement. Pour permettre l'intégration au projet des partenaires locaux représentés par BIOMETHAGRI 34, la société HERAULT BIODECHETS a été constituée par les partenaires.

L'objet de l'avenant n°1 au BEA « Les Roches Bleues » est de constater le transfert du bénéfice du BEA à la société HERAULT BIODECHETS, immatriculée sous le numéro de SIREN 107 088 569.

Monsieur le Président soumet à l'assemblée délibérante l'avenant n°1 au BEA « Les Roches Bleues » pour le déconditionneur.

Le Comité Syndical,
Où l'exposé de son Président,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au BEA « Les Roches Bleues » pour le déconditionneur, ainsi que toutes pièces y afférent.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,



Gilbert LIEHN

Le Président,



Aurélien LOPEZ LIGUORI

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

A Nézignan l'Évêque, le

13/10/2026

SMICTOM PEZENAS-AGDE

Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas

Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque

Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 www.sictom-pezenas-agde.fr